



*Paris, le 24 septembre 2020*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE, Victoire JASMIN et Victorin LUREL**

### ***“COVID - Niveau d’alerte maximale : entreprises et collectivités ne peuvent souffrir de mesures disproportionnées et non compensées”***

Face à la recrudescence de cette épidémie meurtrière qui endeuille de nombreuses familles guadeloupéennes, nous saluons la prise de conscience de l’Etat sur la situation et sa volonté de placer l’archipel en niveau d’alerte maximale.

Tous les efforts nécessaires pour sauver des vies, enrayer cette propagation mortelle et soulager nos établissements de santé doivent être mobilisés. Les hôpitaux doivent être urgemment réarmés en personnels et en matériels, les cabinets médicaux et laboratoires doivent être soutenus pour orienter les malades, les agents publics et collectivités locales doivent bénéficier d’un accompagnement accru.

Le pilotage de ces mesures doit se faire en transparence et concertation avec les élus, les forces syndicales et l’ensemble des représentants des secteurs économiques de l’archipel au bord de la faillite.

Pour éviter que la fermeture totale des bars et des restaurants apparaisse comme stigmatisante pour ces professionnels qui veillent scrupuleusement à faire respecter les règles sanitaires, nous souhaitons que les zones commerciales et autres lieux soient strictement contrôlés.

Nous demandons, par ailleurs, qu’au-delà des dispositifs d’exonérations totales de charges et de prise en charge du chômage partiel, l’Etat subventionne directement les restaurateurs, hôteliers et professionnels de l’évènementiel et annule tout simplement les charges sur toutes les filières touchées.

Nous militons, en outre, pour que tous les dispositifs de crise mis en place soient réactivés et amplifiés :

- Le CHU doit au plus vite être doté de tous les moyens humains et matériels demandés par la Direction et le personnel ainsi que d’une plateforme haut débit pour les examens de dépistage.
- Le jour de carence pour les fonctionnaires et salariés du privé, rétabli le 10 juillet, doit aussi être supprimé car il pénalise tous ceux en attente d’un résultat de test et placés temporairement en arrêt de travail.
- Les protocoles d’accueil des enfants, adolescents et étudiants et de protection des personnels doivent être clarifiés et concertés avec les collectivités. Les masques rendus obligatoires dans les collèges et lycées de Guadeloupe doivent également être distribués gratuitement par l’Etat.
- Les collectivités locales, engagées au quotidien et en première ligne pour amortir le choc de la crise, doivent être justement compensées et associées à toutes les décisions prises.
- Enfin, nous persistons à exiger de l’Etat qu’il anticipe les nouvelles pénuries et débloque rapidement ses financements publics en faveur de la réfection des réseaux d’eau et d’assainissements, essentielle à la salubrité publique et à la santé des Guadeloupéens.